

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Onésime Poëtte, 15 janvier 1868

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (249r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Onésime Poëtte, 15 janvier 1868, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45747>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [15 janvier 1868](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Poëtte, Alexandre Onésime](#)

Lieu de destination Inconnu

Description

RésuméMonsieur Calisti a informé Poëtte que Godin avait besoin d'un instituteur au Familistère. Godin l'invite à prendre ses fonctions. Il lui indique que ses appointements seront de 100 francs par mois et que les employés se logent et se nourrissent à leur convenance et à leurs frais.

Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Familistère](#)

Personnes citées[Calisti, Jean](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 17/12/2023

13 Janvier 1811

Monsieur Boëtie

Mon Comte d'Artillerie
qui vous avait informé du besoin
que j'aurais à faire un nouvel
institut et il m'engage à me
mettre en relation avec vous.

Les renseignements que je vous
vous communiquerai à vous dire que vous
pourrez venir ici pour entrer en fonction
quand il vous plaira quand le plan
ne sera pas encore fixé à cette époque
je vous communiquerai en attendant quelques
lettres à faire.

Je ne fais de l'Artillerie que pour
à présent, votre prédilection a 100 francs
par mois mais je doit faire des obligations
que je m'impose contre mes emplois
aussi quels qu'ils soient. Sur les appartenements
l'hôtel de loge et gouvernance consommation
comme il l'entend.

Si vous priez l'assemblée de me faire
connaître au plus tôt votre décision afin
que je prenne mes mesures en conséquence
seulement après vous écrire.

Gouenff